

Moudon, le 8 octobre 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon

Séance du 7 octobre 2025

Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

INTERPELLATION - Laurent Voruz (EM)

Situation préoccupante concernant la sécurité des piétons de tous âges et des véhicules de tous genres : carrefour « du Marronnier » (Rue d'Yverdon - Rue Gréchon, Rue Saint-Bernard)

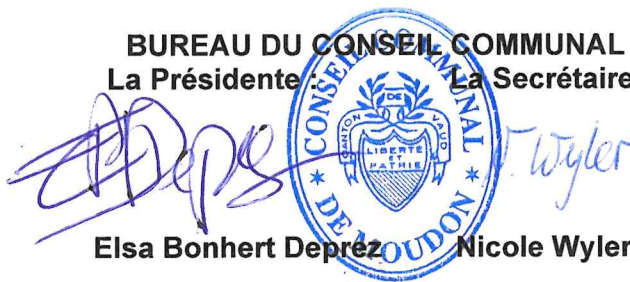
Après avoir pris connaissance de l'interpellation citée ci-dessus déposée par Monsieur Laurent Voruz (EM) en date du 7 octobre 2025, la discussion est ouverte et utilisée.

La Municipalité apporte directement les renseignements en séance à la satisfaction de Monsieur Laurent Voruz.

Le Conseil communal passe sans autre au suivi de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du 7 octobre 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente : La Secrétaire :



Elsa Bonhert Deprez Nicole Wyler

Moudon, le 8 octobre 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon

Séance du 7 octobre 2025

Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

INTERPELLATION - Laurent Voruz (EM)

Situation préoccupante concernant la sécurité des piétons de tous âges et des véhicules de tous genres : carrefour « du Marronnier » (Rue d'Yverdon - Rue Gréchon, Rue Saint-Bernard)

Après avoir pris connaissance de l'interpellation citée ci-dessus déposée par Monsieur Laurent Voruz (EM) en date du 7 octobre 2025, la discussion est ouverte et utilisée.

La Municipalité apporte directement les renseignements en séance à la satisfaction de Monsieur Laurent Voruz.

Le Conseil communal passe sans autre au suivi de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du 7 octobre 2025.

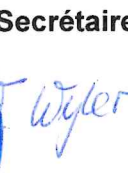
BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente :

La Secrétaire :




Elsa Bonhert Deprez


Nicole Wyler

Moudon, le 8 octobre 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon

Séance du 7 octobre 2025

Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

INTERPELLATION - Laurent Voruz (EM)

Situation préoccupante concernant la sécurité des piétons de tous âges et des véhicules de tous genres : carrefour « du Marronnier » (Rue d'Yverdon - Rue Gréchon, Rue Saint-Bernard)

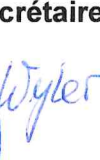
Après avoir pris connaissance de l'interpellation citée ci-dessus déposée par Monsieur Laurent Voruz (EM) en date du 7 octobre 2025, la discussion est ouverte et utilisée.

La Municipalité apporte directement les renseignements en séance à la satisfaction de Monsieur Laurent Voruz.

Le Conseil communal passe sans autre au suivi de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du 7 octobre 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente : La Secrétaire :


Elsa Bonhert Deprez Nicole Wyler

Interpellation adressée au Municipal R. Tatone

Situation préoccupante concernant la sécurité des piétons de tous âges et des véhicules de tout genre : carrefour « du Marronnier » (Rue d'Yverdon – Rue Gréchon – Rue Saint-Bernard)

Conseil communal du 7 octobre 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères communales,
Madame la Syndique, Messieurs les Municipaux,

Monsieur le Municipal Tatone,

Le 12 juin 2025, je me suis permis de vous adresser un courriel afin d'attirer votre attention sur une situation nécessitant une analyse préventive et des mesures concrètes : la configuration actuelle de la signalisation au carrefour dit « du Marronnier », dont la dangerosité est manifeste. Résidant moi-même à la Rue Saint-Bernard 11B, je suis témoin direct de cette problématique au quotidien. Mon constat se fonde à la fois sur mes propres observations régulières et sur les échanges avec les habitantes et habitants du quartier. Des photographies, jointes à la présente, illustrent les éléments décrits ci-dessous.

Points préoccupants

- **Une densité excessive de panneaux de signalisation**, qui nuit à leur lisibilité et à leur efficacité. Trop d'informations simultanées désorientent les usagers au lieu de les guider.
- **Un tronçon rectiligne de l'Avenue d'Yverdon menant à la Rue Saint-Bernard**, propice à des vitesses inadaptées. Pour preuve, à 2h00 du matin, une voiture roulant trop vite a percuté mon véhicule stationné le long de la route d'Yverdon, heurtant également trois autres voitures.
- **Un panneau « Zone piétonne 20 km/h » peu visible** : de taille trop réduite et en grande partie caché par la végétation, son effet dissuasif est pratiquement nul.

Au-delà de ces constats techniques, c'est **la sécurité des usagers les plus vulnérables** qui est en jeu. Le secteur est fréquenté par de nombreux enfants, adolescents, notamment aux abords des passages pour piétons. Bien qu'une patrouilleuse scolaire assure une présence quatre fois par jour, enfants, adolescents et personnes âgées circulent à toute heure.

Pour celles et ceux qui ont assisté à l'inauguration de la plaque Philippe Jaccottet, le samedi 20 septembre 2025 à 15h00, vous avez pu constater les nuisances : incivilités, bruit, vitesse excessive, manque d'espace entre piétons et véhicules.

Je suis convaincu qu'une intervention mesurée mais visible permettrait d'améliorer sensiblement la sécurité, sans alourdir inutilement le cadre urbain. L'objectif n'est pas d'ajouter de la complexité, mais de restaurer la lisibilité et d'encourager la prudence.

Dans cet esprit, je me permets de vous solliciter une nouvelle fois pour que cette problématique soit examinée attentivement par votre dicastère, et qu'un retour d'information puisse être envisagé dans les meilleurs délais.

Je vous remercie de votre attention.

Laurent Voruz
Conseiller communal, Entente Moudonnoise



Moudon, le 28 septembre 2025.

